

MOODY'S RÉHAUSSE LA NOTE Aa2 DU SYTRAL

L'agence de notation financière Moody's a rendu publique l'évolution de la note du SYTRAL : « **Aa2** » avec une **perspective réhaussée à stable**.

Cette note reflète une flexibilité du SYTRAL sur ses recettes et ses dépenses lui permettant de faire face à un accroissement de la dette, tout en préservant la solidité de son profil de crédit.

L'agence de notation pointe ainsi une **capacité du SYTRAL à maintenir une performance de fonctionnement très solide et résiliente, lui permettant de faire face aux ambitions du plan de mandat 2021-2026**.

L'agence Moody's relève notamment :

- une gestion financière prudente, assurant une structure de dette saine et un profil de liquidité solide, malgré des dépenses d'investissement élevées dans les trois prochaines années ;
- un modèle de financement du SYTRAL bénéficiant de sources diversifiées de recettes de fonctionnement, qui a démontré sa résilience au choc de la pandémie ;
- une anticipation de l'épargne brute du SYTRAL se redressant graduellement pour atteindre 30% en 2023 (contre 24% en 2020 et un niveau record de 35,5% en 2019) ;
- un poids de la dette en hausse en raison d'un plan de mandat ambitieux mais considéré comme gérable en raison de charges d'intérêt ne représentant que 2,5% des recettes de fonctionnement entre 2022 et 2023, d'une clause de revoyure prévue à mi-mandat et d'un suivi élaboré des investissements ;
- une flexibilité des recettes importante confortée par la richesse et le dynamisme économique du territoire.

Moody's souligne également que le SYTRAL dispose toujours de la possibilité d'accroître le taux de versement mobilité, et peut compter sur l'augmentation de la contribution statutaire de son principal membre, la Métropole de Lyon, sur le mandat actuel.

« Au-delà du modèle de financement performant du SYTRAL, les actions volontaristes que nous menons pour lutter contre le réchauffement climatique et réduire les inégalités sociales sur le territoire nous permettent d'accéder à des emprunts à long terme auprès de plusieurs banques publiques et de bénéficier de subventions à l'échelle européenne sur des projets tels que le renouvellement de la flotte de bus avec des véhicules électriques et GNV, ou encore la desserte des quartiers prioritaires de la politique de la ville », conclut Bruno Bernard, président du SYTRAL.

CONTACTS PRESSE

Lodoïska de Gouvion Saint Cyr : Attachée de presse / gouvion@sytral.fr / 06 71 18 32 66

Julie Gaude : Attachée de presse / gaude@sytral.fr / 06 74 92 92 90